

Bonjour,

Voici un compte rendu rapide afin de répondre aux questions que vous avez posé lors du conseil d'école. Le compte rendu complet arrivera un peu plus tard.

- **ATSEM**

La mairie s'engage à maintenir le même taux d'encadrement que cette année. Il n'y aura donc pas de changement .

- **Bus**

Le Grésivaudan financera encore pour l'année 2019/2020, le bus de la pause méridienne. Il n'y a pas besoin d'abonnement pour ce bus.

Pour le bus du matin ou du soir, abonnement Tougo obligatoire au prix de 40 euros (pas de changement de prix). Il faut penser à renouveler l'abonnement sur la carte.

Nous avons abordé les retards fréquents sur la ligne scolaire du matin entre les Châtains et l'école maternelle. La marie réfléchit à ne plus arrêter le bus qui vient des Margains aux écoles ce qui lui ferait gagner environ 5 minutes, ou bien à commencer la tournée par les Châtains ? A voir à la rentrée.

- **Exercice d'évacuation bus**

Suite à l'incendie d'un bus au tunnel de Saint Pancrasse, des parents se sont demandés si les enfants et l'accompagnatrice savaient ce qu'il fallait faire en de telles circonstances. Évacuer un bus de 50 adultes n'est pas pareil qu'un bus avec 50 enfants de 3 à 10 ans. La mairie se renseigne auprès du Grésivaudan pour voir s'il est possible d'organiser une formation pour les enfants pour un exercice d'évacuation et les règles à respecter dans le bus.

- **Pompiers**

Un projet va être mené vendredi 28/06 avec la caserne de Saint Hilaire.

Les pompiers interviendront en classe le matin pour expliquer comment appeler et porter secours. Puis une mise en situation avec les pompiers au gymnase.

Après la sieste, visite de la caserne.

Hélas cette intervention ne concernera pas les grandes sections qui seront en sortie à Grenoble.

Le choix de la date a été difficile car elle mobilise 10 pompiers volontaires qui doivent poser des jours de congés pour ces interventions.

L'idée est de pérenniser ce projet, une réflexion va être menée avec les 3 écoles.

- **Élèves pouvant être violents**

Pour les maitresses, il n'y pas de "violence" entre élèves. Les maitresses reconnaissent qu'il est difficile pour les élèves d'accepter la différence de certains élèves et que cela peut générer des conflits. Pas de réels problèmes du point de vue des maitresses.

En cas de problème, le mieux est de prendre rdv directement avec la maitresse afin d'avoir l'ensemble de l'histoire et pas seulement le ressenti de son enfant.

- **Temps d'échange supplémentaire avec les maitresses en cours d'année**

Ce point sera abordé à la rentrée afin de définir les pourquoi, modalités, quand... C'est un point qui peut être posé lors de la réunion de rentrée.

On rappelle que la réunion de rentrée revêt un caractère "obligatoire" afin de se tenir informé du déroulement de l'année scolaire. Or de moins en moins de parents fréquentent cette réunion.

De plus, vous êtes libre de demander un rendez-vous individuel avec la maitresse pour faire le point sur la scolarité de votre enfant même si tout se passe bien.

- **Pause méridienne**

Les changements sont en cours, voir le compte rendu de la commission cantine envoyé précédemment.

Le prix de la cantine déjà très élevé ne changera pas l'année prochaine.

En ce qui concerne les délais d'inscription et de désinscription :

- *Inscription* : en cas d'oublis ou d'imprévu , possibilité d'inscrire l'enfant à la cantine jusqu'à la veille en envoyant un mail à Florence Tournoud, enfance@petites-roches.org
- *Désinscription* : le délai de désinscription correspond au délai des fournisseurs. Donc en cas de désinscription, le repas est déjà commandé. En revanche, lundi en commission cantine, nous demanderons que seul le prix du repas soit facturé et pas le temps de garde.

- **Sieste**

Les petits et les moyens doivent faire 45 minutes de sieste ou de temps calme sans bruit dans le dortoir soit après le repas soit à 13h30. Si un élève fait trop le bazar, il est sorti et emmené dans le 2nd dortoir afin qu'il ne gêne pas les autres.

Sébastien, pour les parents délégués